

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE JUIN-JUILLET 2019



Points saillants :

- **Ressources en pâturage insuffisantes à très insuffisantes** sur la majeure partie des sites sentinelles ;
- **Anomalie très déficitaire de la disponibilité des eaux de surface** sur une grande partie de la zone agrosylvopastorale ;
- **Etat d'embonpoint passable à médiocre** pour les **petits et grands ruminants** ;
- **Hausse considérable du prix des petits ruminants** sur la majeure partie de la zone agrosylvopastorale.

Ce bulletin de surveillance de la zone agrosylvopastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agrosylvopastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter à fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de message téléphonique, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info, concernent les anomalies de production de biomasse et les anomalies d'accessibilité à l'eau de surface. Les anomalies de production de biomasse sont calculées par le programme BioGenerator, qui compare la production de biomasse actuelle avec la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1998. L'anomalie de l'accessibilité à l'eau de surface est calculée par le programme HydroGenerator qui compare la présence d'eau de surface détectée par satellite avec la moyenne de l'ensemble des années depuis 1998.

Pâturages

Sur la période juin-juillet, les ressources en pâturage sont notées de manière générale insuffisante à très insuffisante sur la majeure partie des sites de surveillance pastorale (Figure 1). Seuls les sites de Dolly, de Wendou loumbel dans la région de Louga et Galoya dans la région de Saint-Louis disposent suffisamment de pâturage par rapport aux bétails présents. Il faut signaler que le stock de pâturage commence à se renouveler au niveau des régions de Tambacounda et Kafrine où la disponibilité est globalement moyenne dans de nombreux sites (Figure 1). Cependant, le démarrage tardif de l'hivernage dans de nombreuses localités notamment dans la partie nord du Ferlo pourra entraîner un déficit important de pâturage.

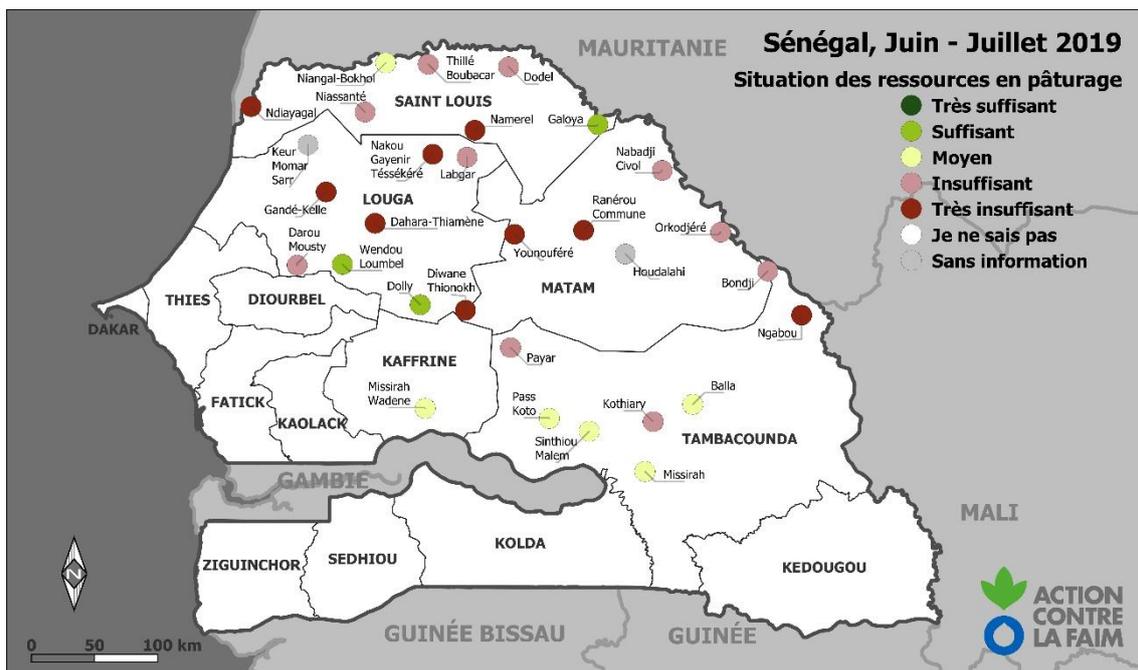


Figure 1- Situation des ressources en pâturage enregistrée en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

Ressources en eau

Les données satellitaires issues de l'HydroGenerator présentent une anomalie très déficitaire de la disponibilité des eaux de surface sur la quasi-totalité de la zone agrosylvopastorale du Ferlo (Figure 2), avec un déficit remarquable de 60 % au niveau de la région de Tambacounda. L'arrivée tardive de la saison des pluies, qui a démarré le 24 juillet sur la majeure partie de la zone agropastorale du Ferlo, souligne une situation préoccupante pour les activités agropastorales. En effet, la pluviométrie reste déficitaire par rapport à la normale sur la quasi-totalité de la zone agropastorale du Ferlo. Des pauses pluviométriques de plus de 12 jours ont été signalées dans de nombreux sites de surveillance pastorale surtout au niveau de la zone de Tambacounda.

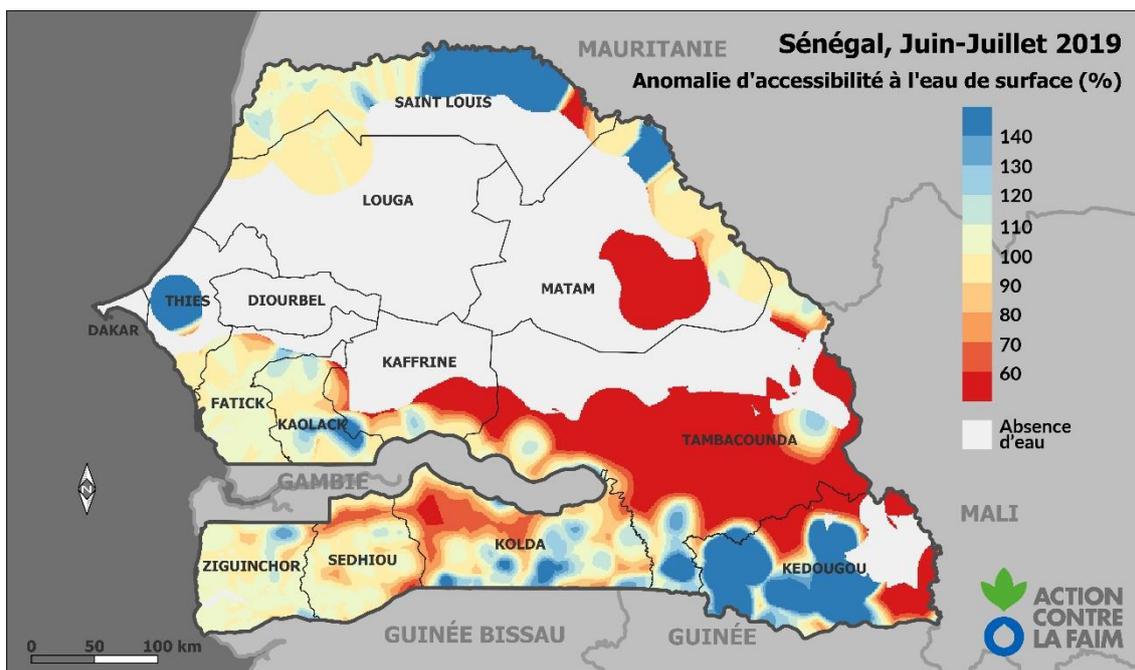


Figure 2- Anomalie de l'accessibilité à l'eau de surface en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

La disponibilité des ressources en eau garde la même tendance que la période précédente (suffisante à moyenne de manière générale) (Figure 3) au niveau de la zone agropastorale du Ferlo.

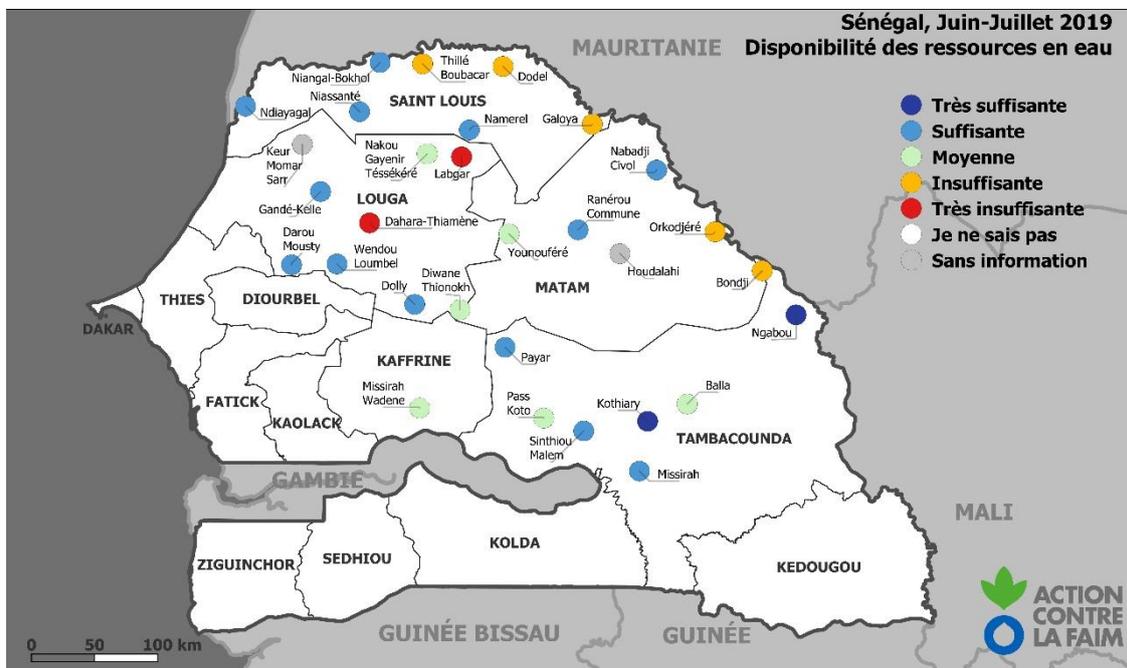


Figure 3- Situation des ressources en eau enregistrée en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

L'arrivée du bétail venant de la Mauritanie et du Mali pour les besoins de la Tabaski va sans doute impacter sur la disponibilité des ressources en eau. L'usage des forages reste toujours dominant sur la quasi-totalité des sites au niveau de la zone agrosylvopastorale du Ferlo, mais toutefois avec un début d'utilisation des mares notamment dans la région de Tambacounda (Figure 4).

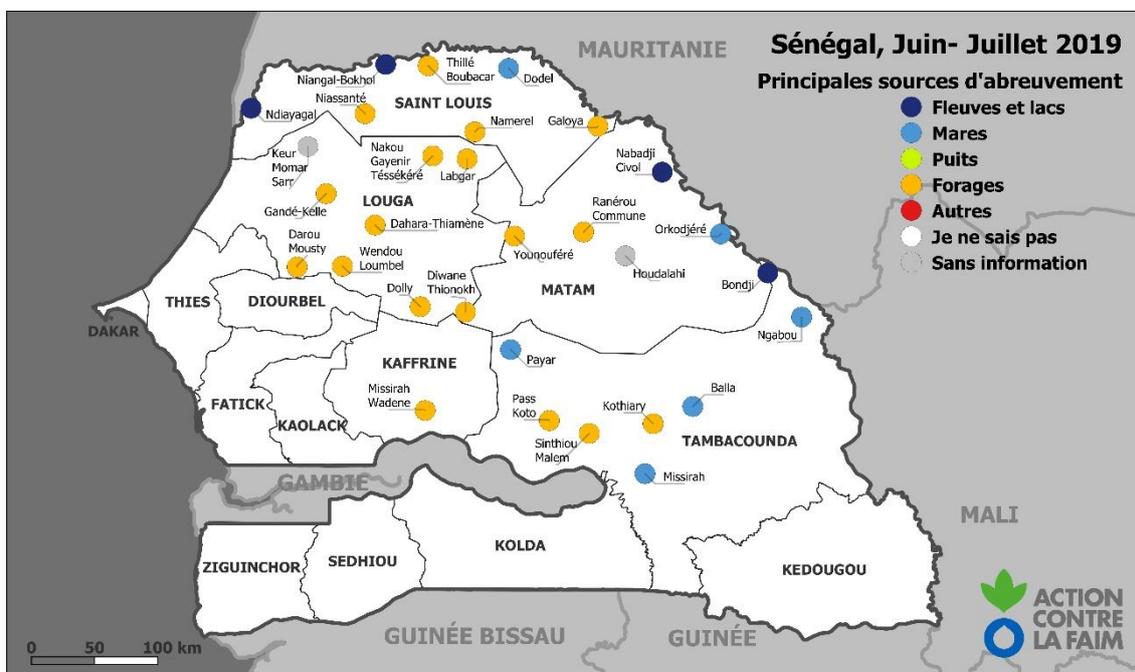


Figure 4- Principales sources d'abreuvement utilisées en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

Concentration et mouvements

La période juin-juillet est marquée par une concentration forte à moyenne du bétail dans la partie centre et le sud de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 5).

Globalement, il y a un mouvement descendant vers les sites de la région de Tambacounda (Payar, Sinthiou malem) et Louga (Dolly, Thionokh). Le déficit de pâturage très remarquable dans la partie nord de la zone agropastorale est surtout à l'origine des arrivées massives du bétail vers le sud.

Des arrivées massives de troupeaux (ovins) venant de la Mauritanie, des régions de Louga, Diourbel et Fatick sont signalées à Payar dans la région de Tambacounda.

Les sites de Dolly et Thionokh ont également enregistré des arrivées massives de troupeaux venant de la région de Diourbel et des autres parties de la région de Louga.

Une arrivée massive de troupeaux maliens est signalée à Ngabou dans la région de Tambacounda.

Au niveau du site de Bokhol dans la région de Saint-Louis, des arrivées massives de troupeaux en provenance du Saloum ont été signalées (Figure 5).

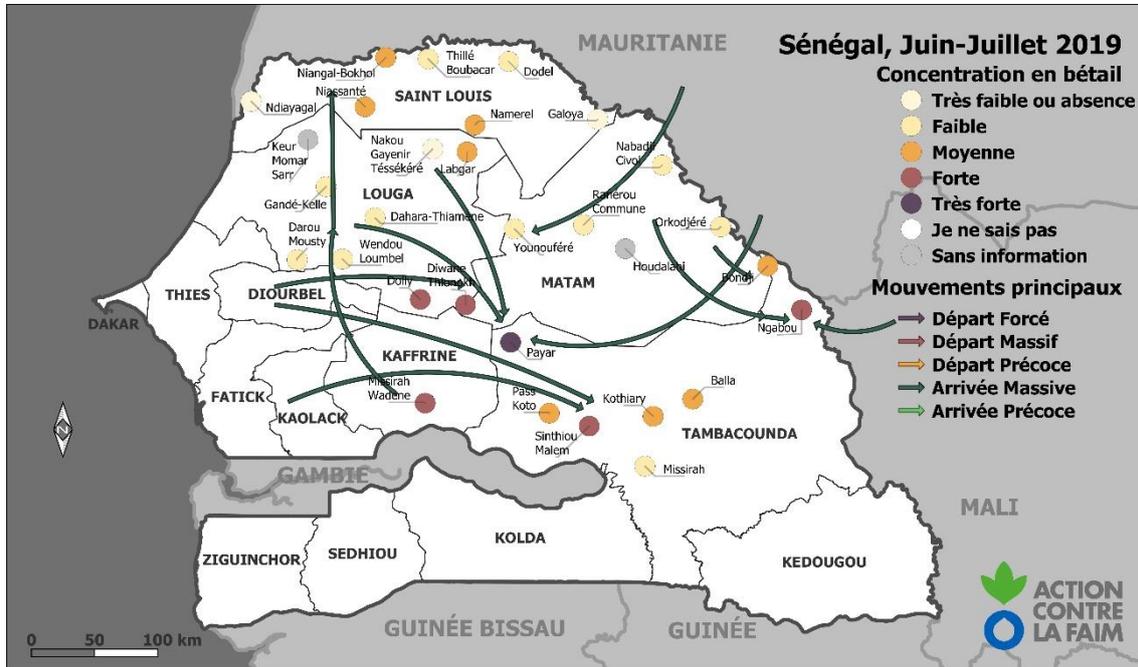


Figure 5 - Concentration en bétail et mouvements enregistrés en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

Etat d'embonpoint et de santé des animaux

Les informations issues des sites sentinelles montrent un état d'embonpoint passable à médiocre des petits ruminants sur la majeure partie de la zone agrosylvopastorale (Figure 6) sur la période de juin-juillet. On note que l'état d'embonpoint des petits ruminants s'est nettement détérioré depuis la période avril-mai. Seul le site de Payar présente un état d'embonpoint bon pour les petits ruminants.

Les grands ruminants montrent également un état d'embonpoint de manière générale passable à médiocre (Figure 7) avec une tendance vers une situation critique d'ici la prochaine période, situation déjà observable au niveau de certains sites (Namarel dans la région de Saint-Louis et Tessékéré dans la région de Louga.

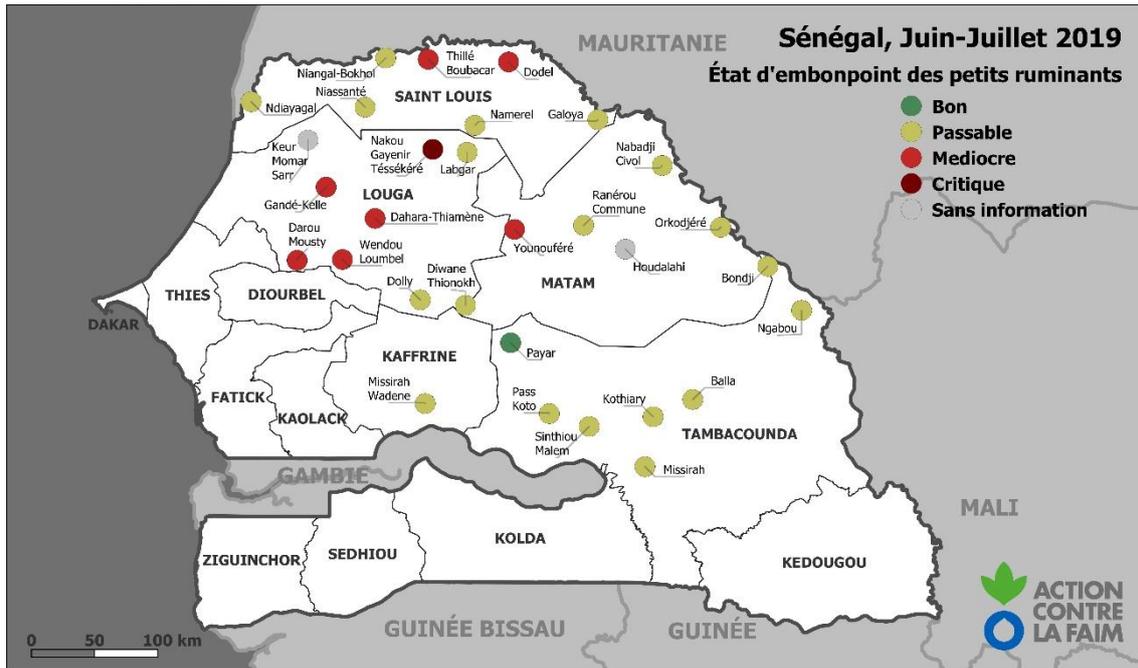


Figure 6- Etat d'embonpoint des petits ruminants enregistré en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

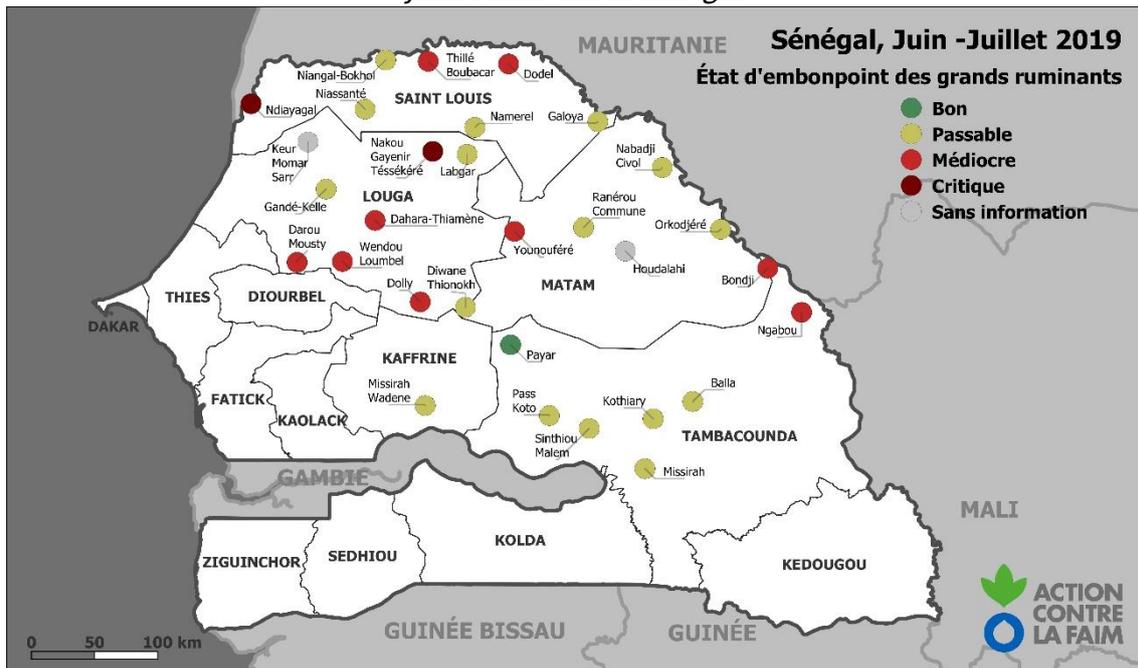


Figure 7- Etat d'embonpoint des grands ruminants enregistré en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

Les maladies demeurent la principale cause de mortalité du bétail. Des cas de distomatose des bovins ont été signalés au niveau des sites de Diama (région de Saint-Louis), Ranerou commune (région de Matam) et Bondji (région de Tambacounda) (Figure 8).

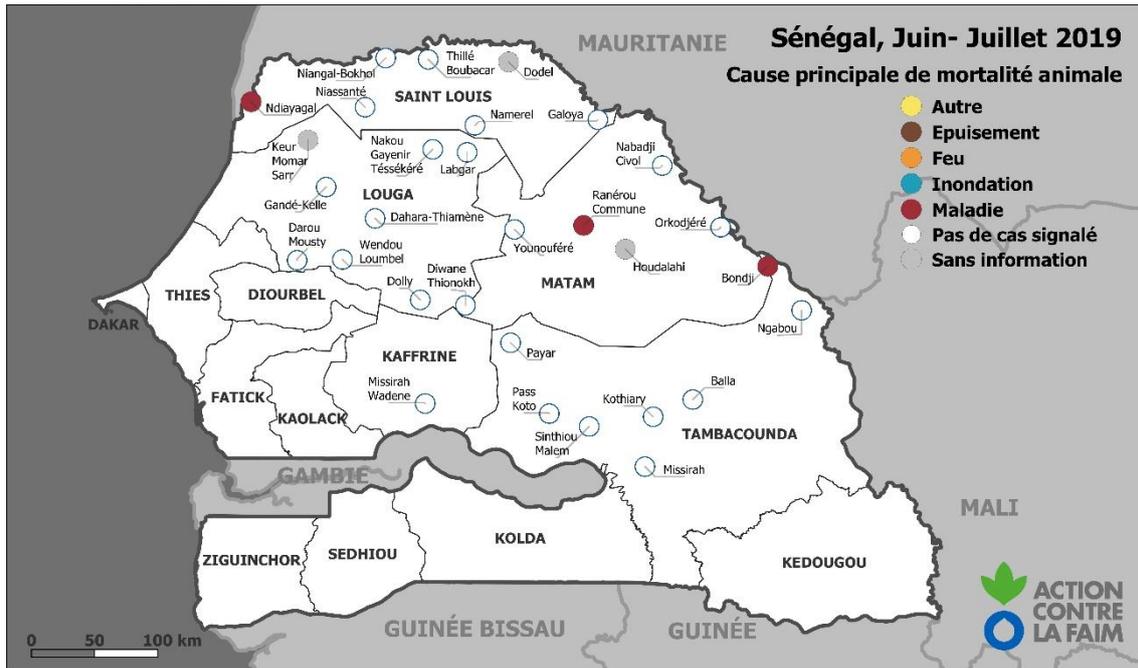


Figure 8- Cause principale de mortalité enregistrée en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

Feux de brousse

Des cas de feux de grandes tailles ont été signalés au niveau des sites de Dolly dans la région de Louga, Balla et Kothiari dans la région de Tambacounda (Figure 9). Ces feux occasionnent une dégradation du peu de pâturage qui existe dans ces localités.

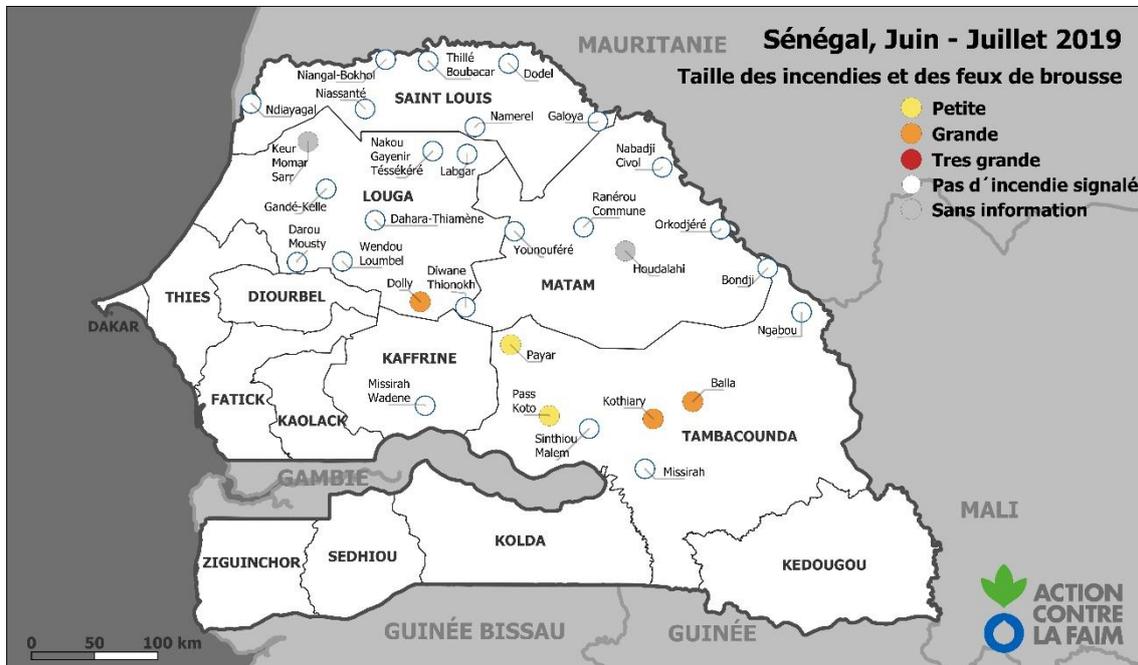


Figure 9 - Taille des feux de brousse en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

Vol de bétail

Des cas de vol de bétail sont signalés sur de nombreux sites de surveillance au niveau de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 10). Ces cas de vols concernent la plupart les petits ruminants (caprins et ovins).

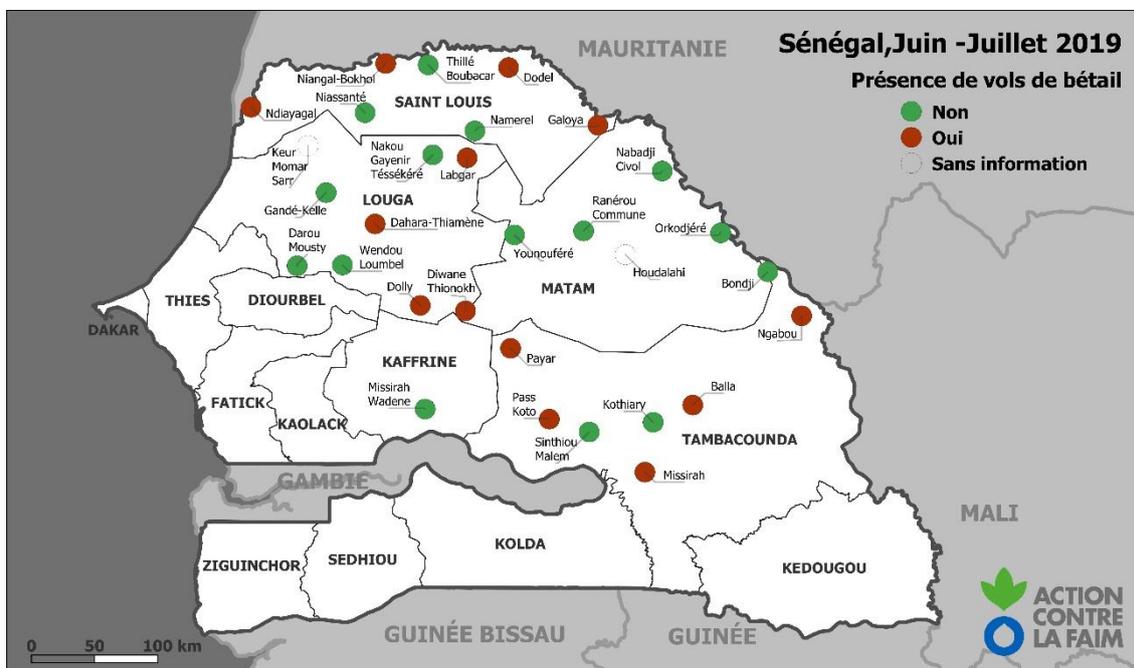


Figure 10 – Vol de bétail enregistré en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

Prix de marché

A l'échelle de la zone agropastorale du Ferlo, on note une augmentation du prix moyen des caprins mâles et femelle (adultes) avec une variation respective de 7,21 % et 4,24% par rapport à la période d'avril-mai (Tableau 1). La moyenne des prix relevés sur la période juin-juillet est de 33 696 FCFA pour les caprins mâles et 26 080 FCFA pour les femelles.

Pour les ovins (adulte), on note une importante hausse des prix, avec une variation de 22 % pour les mâles et 10% pour les femelles. Les moyennes enregistrées sont de 74 357 FCFA pour les individus mâles et 43 553 FCFA pour les femelles sur la période juin -juillet. En effet, l'approche de la fête de Tabaski a une forte influence sur les prix des ovins.

Concernant les bovins (adulte), la tendance est à la hausse des prix, pour les individus mâles et femelles avec des variations respectives de 16% et 10 % par rapport à la période mi-avril. Les moyennes de prix enregistrés sont de 287 410 FCFA pour les individus mâles et 190 125 FCFA pour les femelles.

Les termes d'échange (TDE) bovin mâle contre mil restent toujours favorables aux éleveurs dans les sites de surveillance pastorale des régions de Louga et de Tambacounda, à l'exception toujours de la zone de Bondji (un bœuf s'échange avec au plus une demi-tonne de mil).

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL
N°07-AOUT 2019

Concernant les TDE bovin mâle contre le riz, elles restent favorables aux éleveurs dans les régions de Saint-Louis et Matam (à l'exception du site d'Orkédjéré où le prix moyen des bovins mâle, a diminué) (Tableau 1).

Région	Département	Zone	Caprin Mâle 6 mois-1ans	Caprin Fem. 6 mois-1ans	Ovin Mâle 1-2ans	Ovin Fem 1 à 2 ans.	Bovin Mâle 5-6ans	Bovin Fem. 5-6ans	Riz	Mils	Alim. Bétail 1kg	TDE Bovin Mâle / Mil	TDE Bovin mâle /riz
									1kg	1kg			
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	47000	36250	92500	82500	230000	217500	300	175	210	1314,2	
Louga	Kébémér	Darou Mousty	30000	28500	77500	40000	475000	300000	300	250	250	1900	
	Linguère	Wendou Loumbel	40000	26500	162500	33500	475000	250000	300	250	250	1900	
		Labgar	40000	31000	80000	37500	450000	240000	300	225	250	2000	
		Nakou Gayenir Téssékéré	26000	21500	64500	36750	315000	212500	300	195	250	1615,3	
		Diwane Thionokh	30000	20000	67500	40000	200000	150000	300	250	225	800	
		Dahara-Thiamène	58750	48750	115000	61250	400000	175000	300	250	225	1600	
		Dolly	20000	21000	70000	70000	225000	265000	300	250	250	900	
	Louga	Gandé	30000	25000	60000	40000	400000	200000	300	222	250	1801,8	
Matam	kanel	Orkédjéré	20000	16000	55000	30000	250000	200000	300	250	250		833,33
	Matam	Nabadji Civol	50000	27500	60000	37500	150000	100000	500	500	250		300
	Ranerou	Younouféré	35000	20000	90000	50000	300000	150000	250	250	250		1200
		Ranérou Commune	40000	25000	70000	30000	210000	160000	300	250	200		700
Saint-Louis	Dagana	Niangel-Bokhol	38000	29000	75000	40000	430000	250000	260	220	215		1653,8 4615
		Ndiayagal (Diama)	30000	22500	90000	55000	300000	200000	350	350	400		857,14
		Niassanté	32250	26750	30000	35000	200000	150000	300	300	250		666,66 6667
	Podor	Namerel	45000	35000	95000	45000	475000	250000	300	350	250		1583,3
		Galoya	25000	20000	52500	35000	165000	100000	300	275	275		550
		Thillé Boubacar	25000	20000	70000	35000	300000	250000	300	350	250		1000
		Dodel	34000	26000	62500	40750	225000	150000	300	250	225		1000
Tambacounda	Bakel	Ngabou	35000	25000	55000	35000	200000	150000	300	250	250	800	
		Bondji	27500	30000	50000	34750	135000	140000	300	350	250	385,71	
	Goudiry	Kothiary	20000	20000	67500	37500	262500	187500	300	250	300	1050	
		Sinthiou Malem	35000	27500	110000	67500	310000	225000	300	200	287	1550	
	Koumpentoum	Payar	32000	25000	50000	35000	210000	195000	300	192	250	1093,7	
		Pass Koto	18000	14000	45000	35000	180000	98500	300	177	260	1016,9	
	Tambacounda	Balla	40000	30000	100000	60000	200000	182500	300	250	300	800	
		Missirah	40000	32500	65000	40000	375000	175000	300	300	300	1250	

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et termes d'échange TDE relevés en juin-juillet 2019 sur le Sénégal.

Le riz ordinaire a subi une légère hausse par rapport à la période avril-mai avec une variation de 2,6% et un prix moyen qui reste toujours à 300 FCFA.

Le mil subi toujours une hausse du prix moyen avec une variation de 5% par rapport à la période avril-mai avec un prix moyen de 250 FCFA sur la période juin-juillet.

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL
N°07-AOUT 2019

Le prix moyen de l'aliment de bétail a subi une légère baisse par rapport à la période avril-mai sur la quasi-totalité de la zone agrosylvopastorale, avec un prix moyen de 256 FCFA et toujours supérieur à celui de l'aliment subventionné (130 FCFA).

Recommandations

- Accroître le contrôle sanitaire au niveau des zones de pénétration des troupeaux provenant de la Mauritanie et du Mali ;
- Préparer un plan de riposte pour la période surtout dans les zones dépourvues de pâturage ;
- Veiller au bon fonctionnement des forages pastoraux ;
- Rendre disponible l'aliment de bétail subventionné sur l'ensemble de la zone du Ferlo
- Poursuivre la surveillance pastorale.

Information et contacts

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- LAMBERT Marie-Julie (Sénégal) - mjlambert@wa.acfspain.org
- SALEY BANA Zakari (Sénégal) - zsaleybana@wa.acfspain.org